
REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TAHOUA
DEPARTEMENT DE : TCHINTABARADEN
COMMUNE URBAINE DE TCHINTABARADEN.

==0== ==0==

ASSOCIATION " KAOURITEL"

Siège : Niamey -Niger

Contact: 96891220

Email: ouroudobermo@yahoo.fr

: :

Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par la Récupération des terres dégradées et
la création de bois de village à **Ajangafa** et **Tekenawen**
Commune Urbaine de Tchintabaraden

Durée du Projet: 3 ANS

Financement recherché: **42 830 156 FCFA**

Novembre 2017

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET

- 1. Intitulé du projet :** Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire par la récupération des terres dégradées dans la commune urbaine de Tchintabaraden
- 2. Nom de l'opérateur :** ASSOCIATION " KAOURITEL"
- 3. Adresse postale de l'opérateur :** commune urbaine de Tchintabaraden
- 4. Siège :** Niamey -Niger
- 5. Contact:** 96891220
- 6. Email:** ouroudobermo@yahoo.fr
- 7. Zone du projet :**

Région : TAHOUA	Département : Tchintabaraden
-----------------	------------------------------

8. Site(s) d'intervention :

Département	Sites	Commune
Tchintabaraden	Ajangafa	Tchintabaraden
	Tekenawen	Tchintabaraden

- 9. Statut du terrain:** Site communautaire (Aire de Pâturage).
- 10. Durée du projet :** 3 ans
- 11. Date prévue de démarrage de projet** Novembre 2017
- 12. Date prévue de fin de projet :** Novembre 2022
- 13. Type d'intervention:** Food for work
- 14. Type d'ouvrage:** Confection des demi-lunes et plantation " bois de village"

14 : Montant attendu et sources de financement :

Contribution	CCA	Opérateur	Population	Coût global
F CFA	42 830 156 FCFA	Mise en œuvre	Main d'œuvre	42 830 156 FCFA

15 : Bénéficiaires directs et Indirects

Les bénéficiaires directs de ce micro projet sont les populations des villages de Ajangafa et de Tekenawen. Le groupe cible est constitué exclusivement des chefs de familles les plus démunis. Au total 197 chefs de famille seront concernés et le nombre de bénéficiaires indirects est estimé à environ 1379 concernés.

Villages	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects	Total
Tekenawen	152	1 064	1 216
Ajangafa	45	315	360
Total	197	1 379	1 576

I IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE LA ZONE D'INTERVENTION

1.1 Présentation de la zone du projet

1.1.1 Situation géographique

Ce projet interviendra dans le département de Tchintabaraden, plus précisément sur deux sites à savoir **Ajangafa** et **Tekenawen** dans la Commune Urbaine portant le nom du département.

C'est une commune dont la particularité est son appartenance à la zone aride au plein cœur de la zone pastorale Nord Tahoua .

III .CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU MICROPROJET

3.1 Problématique

Les aléas climatiques couplés aux pressions humaines et animales sont les causes de la dégradation progressive du potentiel productif, exposant ainsi les terres de cultures et de pâture aux différentes formes d'érosion hydrique et éolienne qui engendrent de façon récurrente la baisse des rendements des espaces agropastoraux. Ce phénomène se caractérise par l'apparition des zones de glacis, et la colonisation des espaces par des espèces envahissantes mais peu appréciées.

Les terroirs Ajangafa et de Tekenawen connaissent un niveau de dégradation accentuée de ressources agro-sylvo-pastorales affectant de manière alarmante les conditions de vie des communautés de base. Cette situation accentue la vulnérabilité de la population face aux effets de changement et variabilité climatiques.

Les populations de cette zone d'intervention conscientes de la dégradation du couvert végétal, et dans un souci de renverser la tendance actuelle , ont exprimé leur souhait de bénéficier des travaux à haute intensité de main d'œuvre pour restaurer les aires de pâturages dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de leurs animaux par le biais de l'Association " KAOURITEL" une association locale des éleveurs .

C'est ainsi, pour faire face à ce phénomène de dégradation des terres, l'**Association "KAOURITEL"** après échanges avec les populations , envisage entreprendre des actions de CES/DRS par la réalisation de demi lunes sylvopastorales et la plantation de bois de village sous forme de "**rideau protecteur**" dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations et lutter contre l'insécurité alimentaire.

3.2 Conformité avec le PDC/PDL

Les actions retenues dans le cadre du présent microprojet font partie des priorités du PDC et sont programmées dans le PIA de la commune au titre de l'exercice 2014-2018.

IV DESCRIPTION DU PROJET

4.1 OBJECTIFS DU PROJET

4.1.1 Objectif global :

La lutte contre la dégradation de l'environnement et la lutte contre l'insécurité alimentaire.

4.1.2 Objectifs spécifiques

- Informer et sensibiliser les populations sur le buts et objectifs du projet;
- Identifier et délimiter un bloc de 60 ha de terres dégradées à restaurer dans le terroir villageois de Tekenewen , soit 20 ha par an;
- Planter et entretenir 5 ha de " bois de village" soit 30 ha sur les 3 années à raison de 15 ha pour chacun des deux villages;
- Mettre en place et former un comité de gestion et de surveillance des sites par village ;
- Organiser les bénéficiaires directs et coordonner les travaux à réaliser ;
- distribution mensuelles des rations en vivres afin de réduire la vulnérabilité de centaines de ménages;
- atténuer considérablement les effets de la crise alimentaire des ménages.

4.2 RESULTATS ATTENDUS DU PROJET :

- les populations sont informées et sensibilisées sur le buts et objectifs du projet;
- un bloc de 60 ha de terres dégradées a été identifié, délimité et restauré dans le terroir villageois de Tekenewen à raison de 20 ha par an;
- 5 ha de "bois de village" par village est planté et entretenu chaque année soit un total 30 ha dans la durée du projet, à raison de 15 ha au total par village;
- les comités de gestion et de surveillance des sites sont formés et opérationnels dans chaque village;
- les bénéficiaires directs sont connus et organisés et les travaux sont bien coordonnés ;
- les effets de la crise alimentaire des ménages sont considérablement atténués.

4.2 .1 Type d'intervention

Dans le cadre du présent projet, le type d'intervention repose sur le « Food for work » pour la rémunération des chefs de familles identifiés qui participent aux opérations de confection des ouvrages, aux plantations, au gardiennage et entretien quotidien des plantations. Pour les travaux de CES/DRS un seul site est programmé à Tekenawen. Ce site sera récupéré suivant une programmation de 20 ha par an. Chaque année la partie traitée sera ensemencés et plantés à base des espèces localement appréciées par les éleveurs du fait de leur production fourragère et surtout pour leur adaptation aux conditions climatiques.

Par ailleurs , les rideaux protecteurs sont prévus dans les deux villages d'intervention dans le souci de soutenir les populations à lutter contre l'insécurité alimentaire d'une part, et de favoriser l'installation du couvert végétal sur les terres dégradées d'autre part.

Localisation des sites retenus par village

Village	Activités	Prévision	Coordonnées géographiques		Programmation annuelle		
			Longitude	latitude	2018	2019	2020
Tekenawen	Bois villageois	15 Ha	N: 15°41'36" 5	E: 005° 29' 17".3	5 ha	5 ha	5 ha
	récupération des terres	Site 1 : 10 ha	N: 15°41'14".8	E: 005°29' 28".3	20 Ha	20 Ha	20 Ha
		Site 2: 50 ha	N: 15°41'04".8	E: 005°28' 11".0			
Ajangafa	Bois villageois	Site 1 : 10 Ha	N: 15°47'49".9	E: 005°43' 26".1	5 ha	5 ha	5 ha
	Bois villageois	Site 2: 05 ha	N: 15°48'03".2	E: 005°43'29" .1			

4.2.2 Stratégie de mise en œuvre du projet

Les stratégies d'intervention sont la démarche participative autrement dit l'implication de tous les chefs de familles recensés, et les chefs coutumiers afin d'assurer la bonne marche et la réussite des activités. Mais, pour y parvenir, il faudrait au préalable montrer à la population l'importance du projet à travers les activités qui le constituent afin qu'elle puisse s'engager pleinement dans l'exécution des travaux.

V ACTIVITES A MENER

La mise en œuvre de ce projet nécessite le respect des étapes suivantes :

5.1 Information/Sensibilisation de la population :

Les échanges porteront sur la nécessité de la gestion de l'environnement, de l'importance des ouvrages à confectionner, du mode de gestion pour la pérennisation des plantations et tout naturellement l'immense profit à tirer de l'opération. Ces missions seront animées par les membres de l'Association, les cadres techniques de l'élevage et de l'environnement sans oublier les autorités administratives et communales.

5.2 Formations des comités (COGES)

Ces comités seront composés de Cinq personnes au niveau de chaque village pour la suivi et la surveillance des sites.

Le rôle fondamental de ce comité est de servir de cadre de concertation au niveau local, pour l'auto suivi et l'encadrement des travaux.

Ce comité recevra une formation adéquate pour non seulement assurer la bonne marche des opérations mais aussi pour acquérir la capacité de pérennisation des actions. L'Association en collaboration avec la Direction Départementale de l'environnement de Tchintabaraden puis le Service Communal de l'Environnement seront chargés d'assurer la formation.

5.3 Analyse des risques et mesures d'atténuation

Le projet ne présente pas de risques majeurs. Au demeurant, pour pallier à des éventuelles blessures au cours des travaux, une boîte à pharmacie est prévue sur les sites de récupération des terres.

Le risque majeur pour ce projet reste le retard dans le déblocage des fonds.

5.4 Analyse technique de la pertinence et de durabilité

- La nature du terrain (structure, texture) à réaliser sur chaque site a été étudiée et la détermination du type d'ouvrage a été fait;
- Le respect scrupuleux des normes sera exigé,
- module de formation en techniques simples et maîtrisables par les OP sera élaboré avant la formation.

5.5 Analyse de la pertinence et de la durabilité

La mise en œuvre de ce projet permettra de créer des emplois aux chefs de familles particulièrement les ménages les plus démunis, ce qui contribuera à la lutte contre le désœuvrement et l'insécurité alimentaire.

Du fait de la mise en œuvre de ce projet la distribution des rations en vivres réduira la vulnérabilité de centaines de ménages. La stabilité sociale sera nettement améliorée.

5.7 Analyse globale sur les impacts socio-économiques

Selon une analyse globale la mise en œuvre de ce projet a des avantages à court, moyen et long terme au profit de la communauté nomade cible parmi lesquels:

- Création d'emplois et limitation de l'exode;
- Amélioration de la diversité biologique

- Réhabilitation et valorisation des espaces pastoraux.
- Augmentation du stock céréalier par le système Food for Work ;
- Amélioration de la stabilité sociale des éleveurs.

5.9 Analyse environnementale

Le projet est du type C et par conséquent n'a pas visiblement d'impact négatif. Au contraire il va permettre une amélioration de la diversité biologique et la préservation du potentiel fourrager.

VI SUIVI PENDANT ET APRÈS L'INTERVENTION

6.1 Système de suivi et évaluation

Le suivi technique sera assuré par la Direction de l'environnement d'une part et par les membres de l'Association d'autre part en fonction de l'avancement des travaux.

La supervision et le contrôle est réservée aux autorités départementales et communales.

6.2 Mécanisme de passation de marché communal.

- Les matériels pour l'exécution de ce projet seront achetés par l'Association suivant les règles de passation de marché communautaire.

BUDGET DETAILLE

Rubrique	unité	Quantité	Prix unitaire(FCFA)	Coût total (FCFA)
I INFORMATION/SENSIBILISATION				
Carburant	litre	150	538	80 700
Perdium 3 membres de l'Association et 2 membre CSR/PGCA	h/j	15	10 000	150 000
Perdium chauffeur (2)	h/j	3	7 000	21 000
S/total 1				251 700
II FORMATION DES ENCADREURS ET TRACEURS				
Frais pédagogiques	h/j	20	500	10 000
Perdium formateurs	h/j	6	20 000	120 000
Entretiens stagiaires (3jours)	h/j	30	1 000	30 000
Transports stagiaires	h/j	20	3 000	60 000
chauffeur	h/j	3	7 000	21 000
Carburant (appui à l'organisation)	litre	150	538	80 700
S/total 2				321 700
III MATERIELS				
3.1 Matériels non réutilisable				
Achat des Semences	Kg	360	5000	1 800 000
Transport 10%				180 000
S/Total 3				1 980 000
3.2 Matériels réutilisable				
Pelles	Nombre	120	3 500	420 000
Pioche	Nombre	120	4 500	540 000
Cordes	Nombre	4	25 000	100 000
Sous /Total achat matériels				1 060 000
Frais transport matériels(10%)				106 000
S/Total 4				1 166 000
IV MOYEN D'EXHAURE ET EQUIPEMENT				
Charrette asine (1/comité)	U	2	175000	350 000
Citerne (1/ comité)	U	2	600000	1 200 000
Seaux (2/an /comité)	U	12	3000	36 000
Bidons vide (5 /an/comité)	U	30	1500	45 000
Futs vides	U	4	8000	32 000
Cordes cisales (2/an/comité)	U	6	25000	150 000
Frais d'entretien d'animaux d'exhaure	Animal/mois	72	15000	1 080 000
S/Total 5				2 893 000

V REMUNERATION DU TRAVAIL CASH FOR WORK (ration alimentaire et coût)				
Mil	Sac	378	25000	9450000
Niébé	Sac	30	35000	1050000
Huile	Litre	1511	1250	1888750
Sous Total 6				12 388 750
VI PROTECTION BIOLOGIQUE				
Achat , Transport, trouaison et plantation	Plants	30780	300	9 234 000
épandage des semences herbacées	Ha	60	2000	120 000
Regarnis (30 %)	ha	27	200000	5 400 000
S/total 7				14 754 000
VII ENCADREMENT /SUIVI TECHNIQUE				
8.1 Encadrement rapproché				
Salaire chefs de chantier (2 chefs chantier x 2 mois/ an)	h/mois	12	75 000	900 000
Salaire encadreur de chantier (2 encadreur x2 mois/an)	h/j	12	50 000	600 000
Salaire pour 6 traceurs pendant 1 mois/an	H/J	18	35 000	630 000
Sous total 8.1				2 130 000
8.2 Suivi Technique DDE/DD				
Cadres techniques (1 pers x 4 missions /an)	hj	12	10 000	120 000
Perdiems 1 chauffeur (1 chauffeur x 4 missions /an)	hj	12	7 000	84 000
Carburant véhicule (1 véhicule x 4 missions)	litre	600	540	324 000
Entretien et Lubrifiant	pm	pm	forfait	90 000
S/Total 8.2				618 000
8.3 Suivi des membres de l'Association				
Perdiems 4 missions pour 2 cadres ONG	hj	24	10 000	240 000
Location véhicule	Jr	12	50 000	600 000
S/Total 8.3				840 000
S/Total 8				1 458 000
VIII SUPERVISION ET CONTROLE CSR				
Perdium suivi Autorités	Pers/j	12	25 000	300 000
Perdium chauffeur	H/j	6	7 000	42 000
Prise en charge sécurités	Pers/j	24	7 000	168 000
Couvertures médiatiques		1	500000	500 000

Sous Total 9.1				1 010 000
CARBURANT - péage routier - entretien				
Carburant trajet (1 missions de suivi)	litres	600	538	322 800
lubrifiants et péage et divers (2 véhicules)	FF	FF	300000	300 000
Sous Total 9.2				622 800
Sous Total 9				1 632 800
IX BUDGET POUR LE SUIVI AUTORITES ET AGENT COMMUNAL				
Perdium du maire ou son représentant	H/j	12	20 000	240 000
Perdium Agent Communal de l'Environnement	H/j	18	10 000	180 000
Perdium chauffeur	H/j	12	7 000	84 000
S/Total 10.1				504 000
CARBURANT - péage routier - entretien				
Carburant trajet (1 missions de suivi)	litre	300	538	161 400
Carburant agent communal	litre	90	538	48 420
lubrifiants et péage et divers (1 véhicule)			150000	150 000
S/Total 10.2				359 820
S/Total 10				863 820
Total (1+2+3+4+5+6+7+8+9)				39 839 770
X AUTRES FINANCEMENTS				
Sécurisation foncière	600 000	600 000	600 000	600 000
Frais administratifs (5%)				1 991 989
Imprévu (1%)				398 398
S/total 10				2 990 386
TOTAL FINANCEMENT				42 830 156

Arrêté, le présent budget à la somme de Quarante Deux Millions HuitCent Trente Mille Cent Cinquante Six (42 230 156) FCFA

7 PLANIFICATION OPERATIONNELLE

Activités	PERIODE				Responsables
	2017	2018	2019	Déc. 2020	
Info –sensibilisation	Déc				Association /ST et autorités
Achat petits matériel	déc				Association
Achat et pause des paniers de protection		Juillet ; Août	Juillet ; Août	Juillet ; Août	Association /ST et Population
formation des membres du COGES		Janv		Janv	ST DDE/DD , SCE
Encadrement technique des équipes à la confection des ouvrages		Janv , fev, mars	Janv , fev, mars	Janv , fev, mars	Dispositif de l'Association et ST
Confection des ouvrage		Janv , fev, mars	Janv , fev, mars	Janv , fev, mars	Populations
Acquisition semences herbacées/ Ensemencement herbacées		Mai , juin	Mai, juin	Mai, juin	Association /ST
Achat plants /Plantation		juillet , Août	juillet , Août	juillet , Août	Population /ST
Entretien des plantation arrosage					Main d'œuvre recrutée
gardiennage					Main d'œuvre recrutée
<i>Mission suivi évaluation</i>					Association /ST et autorités

ANNEXES

I fiche de caractérisation environnementale de l' action

Formulaire de caractérisation environnementale et sociale		
1	Nom du Village/Ville/Région/Commune où le l'action sera mise en œuvre	Région de Tahaoua Commune urbaine de Tchintabaraden Villages de: AJANGAFA, TEKENEWEN
2	Nom, titre, fonction de la personne chargée de remplir le présent formulaire	Gambo Mahaman Directeur Départemental de l'Environnement et du Développement Durable
3	Adresse (Contact téléphonique)	Cel : 97128029 Email : gamsabis@yahoo.fr
4	Date :	Signature :

Partie B : Brève description du l'action (activités prévues)

Les principales activités a mené au cours de la mise en œuvre de ces deux actions sont :

Action 1 : Récupération des Terres dégradé

- a. Implantation courbe de niveau,
- b. confection de Demi-lunes sylvopastorales (**DL**),
- c. ensemencement des herbacées,
- d. plantation,
- e. gardiennage et gestion du site.

Action 2: Bois de village

- a. Implantation courbe de niveau,
- b. matérialisation des rangées de plantation, piquetage et trouaison;
- c. plantation et pause panier
- d. Entretien

Partie C : Identification des impacts environnementaux et sociaux

N°	Préoccupations environnementales et sociales	Oui	Non	Observation
B1	Ressources du secteur			
B1.1	L'action occasionnera-elle de prélèvements importants de matériaux de construction (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?		X	
B1.2	L'action nécessitera-t-elle un défrichement important		X	
B2	Diversité biologique			
B2.1	L'action risque-t-elle de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importantes du point de vue économique, écologique, culturel		X	
B2.2	Y a-t-elle des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le L'action? forêt, zones humides, etc.		X	
B3	Zones protégées			
B3.1	La zone L'action comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserve nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.)		X	
B3.2	Si l'action est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait elle affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères)		X	
B4	Géologie et sols			
B4.1	y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?		X	
B4.2	y a-t-il des zones à risque de salinisation ?		X	
B5	Paysage / esthétique			
B5.1	L'action entraînera-t-elle une dégradation de la valeur esthétique du paysage?		X	
B6	Sites historiques, archéologiques ou culturels			
B6.1	L'action pourrait-elle changer un ou plusieurs sites historiques, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?		X	
B7	Perte d'actifs et autres			
B7.1	Est-ce que L'action déclenchera la perte temporaire ou permanente de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers et d'infrastructure domestique ?	X		Surveillance du site
B8	Pollution			
B8.1	L'action pourrait-elle occasionner un niveau élevé de bruit ?		X	
B8.2	L'action risque-t-elle de générer des déchets solides et/ou liquides ?		x	
B8.3	Si « oui » le L'action prévoit- elle un plan pour leur collecte et élimination		x	
B8.4	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion appropriée?		x	
B8.5	L' action pourrait-elle affecté la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable		X	
B8.6	L' action risque-t-elle d'affecter la qualité de l'atmosphère		x	

N°	Préoccupations environnementales et sociales	Oui	Non	Observation
B9	Mode de vie			
B9.1	L'action peut-elle entraîner des altérations de mode de vie des populations locales ?		x	
B9.2	L'action peut-elle entraîner une accentuation des inégalités sociales ?		x	
B9.3	L'action peut-elle entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ?		x	
B10	Santé sécurité			
B10.1	L'action peut-elle induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	x		A faible degré
B10.2	L'action peut-elle causé des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	x		
B10.3	L'action peut-elle entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?		x	
B11	Revenus locaux			
B11.1	L'action permet-elle la création d'emploi	x		Augmentation du potentiel fourrager
B11.2	L'action Le favorise-t-elle l'augmentation des productions agricoles et autres	x		
B12	Préoccupations de genre			
B12.1	L'action favorise-t-elle une intégration des femmes et autres couches vulnérables ?	x		
B12.2	L'action prend-t-elle en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-elle leur implication dans la prise de décision?	x		

II Programmation physique

Rubrique	unité	2018	2 019	2 020
1.Information sensibilisation	Séance	1	-	-
2.Formation des Encadreurs et traceurs	Cession	1	-	-
3.Matériels non réutilisable (Achat des Semences de 360sacs)	Kg	120	120	120
4. Matériels réutilisable				
Pelles	Nombre	60	20	40
Pioche	Nombre	60	20	40
Cordes	Nombre	2	1	1
5.Moyen d'exhaure et équipement				
Charrette asine (1/comité)	U	2	-	-
Citerne (1/ comité)	U	1	-	-
Seaux (2/an /comité)	U	4	4	4
Bidons vide (5 /an/comité)	U	10	10	10
Futs vides	U	2	-	2
Cordes Scisales (2/an/comité)	U	2	2	2
Frais d'entretien d'animaux d'exhaure	Animal/mois	24	24	24
6.Rémunération ration alimentaire par activité				
Mil	Sac (100 Kg)	126	126	126
Niébé	Sac(100 Kg)	10	10	10
Huile	Litre	504	504	504
7. Protection Biologique				
Achat , Transport, trouaison et plantation	Plants	10260	10 260	10 260
épandage des semences herbacées	Ha	20	20	20
Regarnis (30 %)	ha	12	10	5

8. Encadrement rapproché				
Salaire chefs de chantier (2 chefs chantier x 2 mois/ an)	h/mois	4	4	4
Salaire encadreur de chantier (2 encadreur x2 mois/an)	h/j	4	4	4
Salaire pour 6 traceurs pendant 1 mois/an	H/J	6	6	6
9. Suivi Technique DDE/DD				
Cadres techniques (1 pers x 4 missions /an)	hj	4	4	4
Perdiems 1 chauffeur (1 chauffeur x 4 missions /an)	hj	4	4	4
Carburant véhicule (1 véhicule x 4 missions)	litre	200	200	200
Lubrifiant et entretien	pm	1	1	1
10. Suivi des membres de l'Association				
Perdiems 4 missions pour 2 cadres ONG	hj	8	8	8
Location véhicule	Jr	4	4	4
11. Supervision et contrôle Comité Sous Régional CSR				
Perdium suivi Autorités	Pers/j	4	4	4
Perdium chauffeur	H/j	2	2	2
Prise en charge sécurités	Pers/j	8	8	8
Couvertures médiatiques		0	1	-
12. Budget pour le suivi autorités et agent Communal				
Perdium du maire ou son représentant	H/j	4	4	4
Perdium Agent Communal de l'Environnement	H/j	6	6	6
Perdium chauffeur	H/j	4	4	4

III Programmation financière

Rubrique	2018	2 019	2 020	Coût total
1.Information sensibilisation	251 700	0	0	251 700
2.Formation des Encadreurs et traceurs	321 700	0	0	321 700
3.Matériels non réutilisable				
Achat des Semences (360sacs)	660 000	660 000	660 000	1 980 000
4. Matériels réutilisable				
Pelles	210 000	70 000	140 000	420 000
Pioche	270 000	90 000	180 000	540 000
Cordes	50 000	25 000	25 000	100 000
Sous /Total achat matériels	530 000	185 000	345 000	1 060 000
Frais transport matériels(10%)	53 000	18 500	34 500	106 000
S/Total 4	583 000	203 500	379 500	1 166 000
5.Moyen d'exhaure et équipement				
Charrette asine (1/comité)	350 000	0	0	350 000
Citerne (1/ comité)	1 200 000	0	0	1 200 000
Seaux (2/an /comité)	12 000	12 000	12 000	36 000
Bidons vide (5 /an/comité)	15 000	15 000	15 000	45 000
Futs vides	16 000	-	16 000	32 000
Cordes Scisales (2/an/comité)	50 000	50 000	50 000	150 000
Frais d'entretien d'animaux d'exhaure	360 000	360 000	360 000	1 080 000
S/Total 5	2 003 000	437 000	453 000	2 893 000
6.Rémunération ration alimentaire par activité				
Mil	3 150 000	3 150 000	3 150 000	9 450 000
Niébé	350 000	350 000	350 000	1 050 000
Huile	629 583	629 584	629 583	1 888 750
S/Total 6	4 129 583	4 129 584	4 129 583	12 388 750
7. Protection Biologique				

Achat , Transport, trouaison et plantation	3 078 000	3 078 000	3 078 000	9 234 000
epandage des semences herbacées	40 000	40 000	40 000	120 000
Regarnis (30 %)	2 400 000	2 000 000	1 000 000	5 400 000
S/total	5 518 000	5 118 000	4 118 000	14 754 000
8. Encadrement rapproché				
Salaire chefs de chantier (2 chefs chantier x 2 mois/ an)	300 000	300 000	300 000	900 000
Salaire encadreur de chantier (2 encadreur x2 mois/an)	200 000	200 000	200 000	600 000
Salaire pour 6 traceurs pendant 1 mois/an	210 000	210 000	210 000	630 000
Sous total 6	710 000	710 000	710 000	2 130 000
9. Suivi Technique DDE/DD				
Cadres techniques (1 pers x 4 missions /an)	40 000	40 000	40 000	120 000
Perdiems 1 chauffeur (1 chauffeur x 4 missions /an)	28 000	28 000	28 000	84 000
Carburant véhicule (1 véhicule x 4 missions)	108 000	108 000	108 000	324 000
Lubrifiant	30 000	30 000	30 000	90 000
S/Total	206 000	206 000	206 000	618 000
10. Suivi des membres de l'Association				
Perdiems 4 missions pour 2 cadres ONG	80 000	80 000	80 000	240 000
Location véhicule	200 000	200 000	200 000	600 000
	280 000	280 000	280 000	840 000
11. Supervision et contrôle CSR				
Perdium suivi Autorités	100 000	100 000	100 000	300 000
Perdium chauffeur	14 000	14 000	14 000	42 000
Prise en charge sécurités	56 000	56 000	56 000	168 000
Couvertures médiatiques	0	500 000	0	500 000
Sous Total 1	170 000	670 000	170 000	1 010 000
CARBURANT - péage routier - entretien				
Carburant trajet (1 missions de suivi)	107 600	107 600	107 600	322 800
lubrifiants et péage et divers (2 véhicules)	100 000	100 000	100 000	300 000
Total carburant et lubrifiant	207 600	207 600	207 600	622 800
Total CSR/PGCA	377 600	877 600	377 600	1 632 800
12. Budget pour le suivi autorités et agent Communal				

Perdium du maire ou son représentant	80 000	80 000	80 000	240 000
Perdium Agent Communal de l'Environnement	60 000	60 000	60 000	180 000
Perdium chauffeur	28 000	28 000	28 000	84 000
Total	168 000	168 000	168 000	504 000
CARBURANT - péage routier - entretien				
Carburant trajet (1 missions de suivi)	53 800	53 800	53 800	161 400
Carburant agent communal	16 140	16 140	16 140	48 420
lubrifiants et péage et divers (1 véhicule)	50 000	50 000	50 000	150 000
Total carburant et lubrifiant	119 940	119 940	119 940	359 820
Total Suivi niveaux Communal	287 940	287 940	287 940	863 820
Total (1+2+3+4+5+6+7+8+9)	15 328 523	12 909 624	11 601 623	39 839 770
<i>Autres financements</i>				
<i>Sécurisation foncière</i>	<i>600000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>600000</i>
<i>Frais administratifs (5%)</i>	<i>766 426</i>	<i>645 481</i>	<i>580 081</i>	<i>1 991 989</i>
<i>Imprévu (1%)</i>	<i>153 285</i>	<i>129 096</i>	<i>116 016</i>	<i>398 398</i>
<i>S/total 10</i>	<i>1 519 711</i>	<i>774 577</i>	<i>696 097</i>	<i>2 990 387</i>
Total financement	16 248 234	13 684 201	12 297 720	42 830 157